

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt et un, le seize mars à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.**

***Présents:*** MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, PICAUD Nathalie, LE GAILLARD Didier, adjoints au maire, LAURENT Isabelle, RIQUELME Jean-Pierre, JOUANNIC Anne, BOURALY Monique, MARZIN Mikaël, LE TOQUIN Stéphanie, LAMOUR Véronique, LORIC Franck, CANTE Ghislain, TALMONT David, LE NET Karine, LE TOHIC Morgane, PUISSANT Séverine, CAMPS Tristan, LE HOUEZEC Romy, LORIC Emilie.

***Absents Excusés:*** DENIS David (Pouvoir à CAMPS Tristan), LE PALLUD Sonia (Pouvoir à PICAUT Marie-Pierre), LE FICHER Yoann (Pouvoir à LORIC Franck), MOISDON Gabin (Pouvoir à TALMONT David).

**Le Conseil Municipal a désigné LORIC Emilie, benjamine de la séance, secrétaire de séance, la directrice générale des services de la Mairie assurant le secrétariat auxiliaire.**

**Date de convocation : 9 mars 2021**

**Nombre de conseillers en exercice : 27 Présents : 23 Votants : 27**

**Convention de servitude avec ENEDIS  
(Délibération 2021\_03\_16\_06)**

Le Maire rappelle que la commune a signé le 17 juin 2010, avec ENEDIS, une convention de servitude pour l'implantation d'un poste de transformation et ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité, à Moréac (56500) sur un terrain cadastré section XE numéro 381.

Afin de régulariser administrativement et juridiquement la situation, ENEDIS a sollicité, à ses frais, l'étude des « NOTAIRES DE LA VISITATION » de Rennes, afin d'établir l'acte notarié portant sur la mise en place dudit poste de transformation électrique.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, de ses membres présents et représentés:**

- **Autorise le Maire à signer l'acte notarié avec ENEDIS, en l'étude des « NOTAIRES DE LA VISITATION » de Rennes, pour la mise en place d'un poste de transformation électrique sur le terrain cadastré section XE numéro 381,**
- **Dit que les frais d'acte seront supportés par ENEDIS,**
- **Donne tous pouvoirs au Maire, ou à son représentant, pour la mise en œuvre de cette décision.**

*Fait et délibéré à Moréac,  
Les Jour, mois et an susdits.*

Le Maire



Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le 07/04/2021



ID : 056-215601402-20210316-D2021\_03\_16\_06-DE